

# LE PLEIN ENGAGEMENT DE LA CIB S'IMPOSE EN URGENCE DANS LE DOMAINE ECONOMIQUE

**Monsieur le Vice-Président des Comores,**

**Madame la Représentante du Ministère des Affaires Etrangères,**

**Monsieur le Bâtonnier de Bordeaux, mon très cher Confrère Jacques,**

**Madame la Bâtonnière de Bayonne, ma très chère Isabelle,**

**Monsieur le Président du club OHADA de Bordeaux,**





**Mes très chers Confrères,**

**Mesdames et Messieurs, Distingués Invités**

Je voudrais tout d'abord remercier le Barreau de Bordeaux et le club OHADA de Bordeaux pour l'honneur qu'ils me font, en me demandant de prendre la parole à l'occasion de la cérémonie officielle d'ouverture des sixièmes journées OHADA de Bordeaux.

La ville de Bordeaux est celle dans laquelle j'ai effectué une partie de mes études, et notamment mon troisième cycle universitaire, mais ce n'est pas la seule raison pour laquelle j'ai plaisir à être ici ce jour.

C'est pour moi un agréable devoir de m'adresser à vous au nom de la Conférence Internationale des Barreaux de Tradition Juridique Commune (CIB), organisation professionnelle internationale qui regroupe près d'une centaine de Barreaux essentiellement francophones, et dont les objectifs sont bien connus :

-  Développement de la solidarité entre Barreaux adhérents,
-  Défense de l'indépendance des Barreaux,
-  Défense et promotion des droits de la défense et des règles du procès équitable,
-  Promotion des droits de l'Homme, de l'Etat de droit, des valeurs de justice et de bonne gouvernance.

La Conférence organise son 32<sup>ème</sup> Congrès à Port-au-Prince à Haïti au début du mois de décembre 2017, et je me dois ici de jouer le rôle de VPR de cette institution pour vous y convier massivement.

### **Mesdames et Messieurs**

Il y a 30 ans, lorsque naissait la Conférence Internationale des Barreaux de Tradition Juridique Commune (CIB), seuls des impératifs d'ordre judiciaire et politique justifiaient son action.

Les libertés fondamentales étaient alors en cause...

Et en particulier la défense de la défense méritait toute son attention !

La Conférence Internationale des Barreaux de Tradition Juridique Commune s'est employée depuis lors, à œuvrer non seulement à l'émergence et à la consolidation de l'État de droit dans l'espace francophone, mais aussi à l'affermissement de l'indépendance de la Justice dans ce même espace.

Trente ans après, bien que l'on ne puisse affirmer que ces objectifs ont été pleinement atteints, l'on ne peut cependant nier que ses actions aient été décisives dans le domaine de la promotion des valeurs qui constituent le socle de l'État de droit

Ainsi, sans se risquer ici à présenter un bilan, de nombreux exemples attestent de l'avancée de cet État de droit dans notre espace, et du respect de la Justice dans nombre de nos prétoires.

Et malgré les pesanteurs qui continuent de retenir toute l'attention de notre Organisation en certains lieux, l'on ne peut aujourd'hui prétendre que l'action de la Conférence Internationale des Barreaux de Tradition Juridique Commune devrait se limiter à ce domaine.

Le monde a en effet évolué,

Et l'espace francophone aussi.

En particulier, la globalisation économique est devenue une réalité qui

fait désormais corps avec le politique, et ne saurait plus être traitée séparément.

De fait, le fameux village planétaire dont parlait Léopold Sédar SENGHOR est devenu une réalité, non seulement à travers la délocalisation des industries naguère situées en occident, mais aussi et surtout à la lumière des politiques audacieuses de développement initiées par nombre de pays francophones qui se bornaient jusque-là à être de simples consommateurs des produits finis en provenance de l'occident.

Ainsi, l'on ne compte plus dans ces pays, les multiples réformes qui sont faites, tant dans le domaine des industries lourdes que dans celui de grandes infrastructures.

Et qui dit réformes, voit nécessairement la main du juriste qui doit non seulement s'impliquer dans leur conception, mais aussi et surtout se trouver au centre de leur application efficiente.

En ce domaine particulier, reconnaissons que la Conférence Internationale des Barreaux de Tradition Juridique Commune ne s'est pas investie au même rythme que l'évolution observée sur le terrain.

Certes, elle a impulsé l'harmonisation du droit des affaires en l'espace OHADA, mais il urge qu'elle aille au-delà.

De la position d'Avocat qui est la mienne, j'observe que dans l'espace OHADA, le droit prend une place de plus en plus importante dans les modes de régulation économique.

Les relations économiques se contractualisent de plus en plus au sens formel.

Le contrat et le contentieux qui peut naître de son exécution ou de son interprétation ouvrent pour l'Avocat de l'espace OHADA de bonnes perspectives

Les membres des Barreaux de l'espace OHADA dont j'assume la vice-présidence de la Conférence, doivent rapidement se familiariser avec le droit de l'investissement et tout le contentieux qui en découle.

Ses membres doivent se tenir prêts à comprendre et gérer le nouvel environnement industriel dans lequel s'engagent la plupart des pays

francophones du Sud, environnement qui façonnera dorénavant et inéluctablement le quotidien de la plupart de leurs citoyens.

Les 6èmes Journées OHADA du Club OHADA de Bordeaux que dirige avec beaucoup d'enthousiasme et d'engagement mon excellent Confrère et frère Jacques Brice MOMNOUGUI, sont donc pour moi, une belle occasion de dire qu'en ma qualité de Président en exercice de la Conférence Internationale des Barreaux de Tradition Juridique Commune, je veillerai, avant la fin de mon mandat, à ce que soit inscrit dans notre Agenda, un programme conséquent de vulgarisation du droit de l'investissement dans toutes ses variantes: **Industrie, emploi, énergie, infrastructures, environnement etc....**

Je salue en conséquence l'initiative prise par les organisateurs de ces Journées OHADA de Bordeaux,

Et apprécie à sa juste valeur, la présence de son Excellence Monsieur le Vice- Président des Comores, qui donne ainsi l'exemple que devront suivre nos dirigeants à l'avenir.

Merci pour votre aimable attention

**Bâtonnier NGNIE KAMGA Jackson**

**Président de la CIB**